

CONTRAT D'INSCRIPTION 2024-2025

Mode de paiement (prière de cocher le mode de paiement choisi)

- PAR MOIS PAR MODULE
- MODULE 1 | AUTOMNE
- MODULE 2 | HIVER
- MODULE 3 | PRINTEMPS

COÛT GLOBAL POUR LA DURÉE D'INSCRIPTION

Paiement

Payable **avant le début de chaque mois** ou chaque module. Le paiement se fait, sans envoi de facture, par bulletin de versement. Si le paiement n'a pas été effectué, le participant ne peut assister au cours. L'absence ne sera pas déduite des écolages. En cas de non paiement dans les délais, un premier rappel est envoyé, avec une majoration d'écolage de CHF 20.-. Les frais de rappel sont dus dans tous les cas.

Je, soussigné, reconnais avoir pris connaissance de toutes les conditions énumérées ci-dessus et de m'engager à respecter les clauses de ce contrat.

Toute modification en cours d'inscription du présent contrat conduira à des frais administratifs de CHF 15.-.

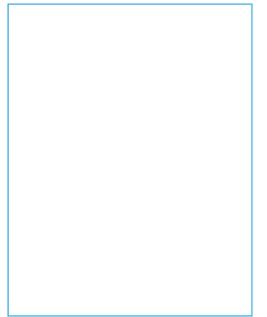
Date Signature

Signature du représentant légal si le participant est mineur

Ce présent contrat dûment signé est à retourner à l'adresse ci-dessous.

Juillet 2024

ATELIERS LOISIRS



NOM

PRÉNOM

Date de naissance

Adresse

Code postal Localité

Téléphone / mobile Email

En cas d'urgence, personne à contacter Nom

Téléphone Mobile

Parent / représentant légal si le participant est mineur

NOM PRÉNOM

Date de naissance Adresse

Code postal Localité

Téléphone / mobile Email

Indication de-s cours et de-s horaire-s choisi-s

JOUR	COURS	HORAIRE	NBR D'HEURES
LUNDI			
MARDI			
MERCREDI			
JEUDI			
VENDREDI			
TOTAL D'HEURES / SEMAINE			

*Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Conditions d'admission

Le participant, s'il est majeur, ou son représentant légal, s'il est mineur, s'engage à payer les cours pour toute la durée d'inscription sous-mentionnée.

Toute résiliation ou modification de contrat par le participant, pour être valable, doit être adressée à Ceruleum S.A., au moins 60 jours à l'avance pour la fin d'un mois, le timbre postal faisant foi. Nous attirons l'attention de nos participants sur le fait que si les frais d'écolage ne correspondent plus, étant donné le raccourcissement d'inscription, à celle mentionnée sur le contrat, elle sera recalculée et réadaptée à la durée d'inscription réelle.

Au cas où le participant souhaiterait poursuivre à la fin du présent contrat son ou ses cours, il lui suffira de le signaler 15 jours à l'avance et de se présenter (muni du talon réponse de la confirmation rempli et signé) aux cours en question.

En cas de maladie ou de prise de congé du participant, les heures de cours manquées peuvent être remplacées dans la mesure du possible pendant la durée d'inscription pour autant et **uniquement si les absences sont annoncées 24 heures à l'avance par mail à info@ceruleum.ch**. Pour des raisons administratives, un avertissement par SMS à l'enseignant n'est pas valable. Il ne s'agit en aucun cas de compenser les heures manquées par une diminution ou un non paiement des écolages. En outre, elles ne peuvent en aucun cas être reportées d'une année scolaire à l'autre (année scolaire = de septembre à juin).

Au cas où le nombre de participants est insuffisant dans un cours, la Direction de l'école se réserve le droit de déplacer les participants dans un autre cours.

Ceruleum est fermé les jours fériés officiels, ainsi que deux semaines en octobre, deux semaines à Noël-Nouvel An, une semaine en février (Relâches) et deux semaines à Pâques. Les jours fériés ne sont pas déduits de l'écolage.

Est compris dans l'écolage : le matériel de base, c'est-à-dire tout ce qui est nécessaire à la pratique du dessin (crayons, crayons gras, fusains... et papiers courants) et à la pratique de la gouache ou de l'acrylique (couleurs et papiers adéquats).

Pour les techniques telles que l'aquarelle, la peinture à l'huile et le collage ; les outils nécessaires sont à disposition à Ceruleum, mais le matériel (couleurs, bois, cuivre, tarlatane, papier) est payé par le participant. Ceruleum peut fournir ce matériel à des prix avantageux.

Les 15 dernières minutes de chaque période bloc sont utilisées pour le rangement, le nettoyage du matériel et de la place de travail utilisée par le participant.

En fin d'inscription, le participant doit emporter tout son matériel et ses travaux. Les effets restés à l'école ne pourront être réclamés après cette date et la direction décline toute responsabilité quant à la conservation de ces travaux oubliés.

Une attestation ou et une évaluation peut peuvent être demandées par le participant à Ceruleum pour autant que celles-ci soient annoncées au plus tard en fin d'inscription.

Le nombre d'heures hebdomadaires est de 2 heures au minimum. La durée d'inscription est de 2 mois minimum.

Calendrier Ateliers Loisirs 2024-2025

MODULE 1 AUTOMNE	2 septembre - 20 décembre 2024	14 semaines
MODULE 2 HIVER	6 janvier - 11 avril 2025	11 semaines
MODULE 3 PRINTEMPS	28 avril - 27 juin 2025	11 semaines
Vacances d'automne	12 octobre - 27 octobre 2024	
Vacances d'hiver	21 décembre - 5 janvier 2025	
Relâches	15 février - 23 février 2025	
Vacances de Pâques	12 avril - 27 avril 2025	

Les tarifs ci-dessous sont pour les inscriptions par module. Vous pouvez vous inscrire à tout moment pour une durée minimum de 2 mois et le tarif est calculé au prorata de la durée d'inscription.

Tarifs Ateliers Loisirs

	AUTOMNE	HIVERS	PRINTEMPS	
PRIX PAR MOIS POUR →	MODULE 1	MODULE 2	MODULE 3	TOTAL À L'ANNÉE
SEMAINES EFFECTIVES D'ENSEIGNEMENT	14 SEMAINES 4 MOIS	11 SEMAINES 3 MOIS	11 SEMAINES 3 MOIS	36 SEMAINES 10 MOIS
2H / SEMAINE	855.- / module 214.- / mois	794.- / module 200.- / mois	550.- / module 275.- / mois	2'200.- *(- 220.-)
3H / SEMAINE	1'280.- / module 320.- / mois	1'192.- / module 298.- / mois	825.- / module 412.- / mois	3300.- *(- 330.-)
4H / SEMAINE	1'710.- / module 427.- / mois	1'588.- / module 397.- / mois	1'100.- / module 550.- / mois	4'400.- *(- 440.-)

* Pour l'année : 10% de rabais sur la somme totale de l'année lors d'une inscription en début d'année scolaire avec paiement complet.

SUPPLÉMENT MODÈLE : + 5.- / heure concernant le cours d'Anatomie humaine et animale

Dates d'inscription

MODULE 1 AUTOMNE	du	au
MODULE 2 HIVER	du	au
MODULE 3 PRINTEMPS	du	au
VARIABLE	du	au
DATE DU PREMIER COURS	

Les inscriptions qui sont faites après le début de l'un des modules seront facturés au prorata (en fonction de la date du premier cours).